

VIE ASSOCIATIVE

NOUVELLES DE L'A.C.S.S.

MERCI AUX UTILISATEURS DE LA SALLE

- 14 grandes manifestations ont eu lieu dans la salle (bals, concerts, jeux,...),
- 17 heures de tennis sont réservées chaque semaine, ainsi que 5 heures pour l'école de tennis,
- l'école primaire pratique également 8 heures de sport par semaine,
- 2 heures sont réservées chaque semaine pour le F.C.S..

FONCTIONNEMENT

Le dernier remboursement à la commune de 45.000,00 a été fait cette année, donc l'A.C.S.S. a participé à raison de 250.000 F aux divers achats de matériel d'équipement de la salle.

L'A.C.S.S. qui assure également la gestion et le fonctionnement de la salle a dépensé 35.000 F pour 1 an (période du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993).

RECOMMANDATIONS

- Suite à l'effraction et à la détérioration du matériel dans la salle, veillez à bien fermer la porte d'entrée principale après chaque utilisation, vérifier bien la fermeture des portes de secours, ainsi que l'ensemble des portes latérales coulissantes où chaque fois il faut verrouiller avec la gâchette dans la poignée.

- Les radiateurs électriques dans le couloir et dans les toilettes sont à laisser sur position HORS-GEL en hiver. Merci également de fermer la porte intérieure d'accès à la salle.

Merci aux bénévoles qui participent aux diverses manifestations et réunions de l'A.C.S.S., ainsi qu'à la Municipalité et à toutes les personnes qui soutiennent l'ensemble de nos associations tout au long de l'année.

Pour l'A.C.S.S. Le Président
Jean-Pierre HAMM

TARIF LOCATION SALLE POLYVALENTE

du 1er Juillet 1993 au 30 Juin 1994

BALS	A.C.S.S.	EXTERIEURS
SALLE AVEC SANITAIRE	2000,00	4500,00
PODIUM	500,00	500,00
PISTE DE DANSE	2000,00	2500,00

Deuxième jour consécutif 50% des tarifs ci-dessus

BALS - DINER DANSANT

Salle entrée gratuite : 50% des tarifs ci-dessus (que A.C.S.S.)

REUNIONS - EXPOSITIONS - CONCERTS

SALLE - PODIUM	1000,00	2500,00
SALLE uniquement	1000,00	2000,00
VESTIAIRE (uniquement arbitre)	200,00	-
UTILISATION CUISINE avec lave-vaisselle	300,00	600,00
UTILISATION Buvette seule	100,00	200,00
JOURNEE RECREATIVE	à définir	

UTILISATIONS UNIQUEMENT SPORTIVES	FORFAIT	PRIX HORAIRE
FORFAIT GYMNASTIQUE FEMININE (non membre A.C.S.)	1120,00	50,00
STE DE GYMNASTIQUE FEMININE (membre A.C.S.)	560,00	30,00
F.C.S. Entraînements	560,00	30,00
CLUBS EXTERIEURS (non membre de l'A.C.S.)	1500,00	50,00
TENNIS (membre de l'A.C.S.)	560,00	30,00
TENNIS (non membre de l'A.C.S.)	1120,00	50,00

JETON ELECTRIQUE	0H30 = 5,00 frs
JETON CHAUFFAGE	0H30 = 50,00 frs